

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
<b>Herausgeber:</b>	Service archéologique de l'Etat de Fribourg
<b>Band:</b>	26 (2024)
<b>Artikel:</b>	La villa romaine de Marly/Les Râpettes : nouvelle lecture d'un décor d'une pièce thermale
<b>Autor:</b>	Meuwly, Melinda
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1067136">https://doi.org/10.5169/seals-1067136</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Melinda Meuwly

# La villa romaine de Marly/Les Râpettes: nouvelle lecture d'un décor d'une pièce thermale

Cette étude présente le réexamen des fragments de peintures murales découverts sur le site de la villa romaine de Marly, au lieu-dit Les Râpettes, qui révèlent ici leurs secrets.

Dieser Beitrag widmet sich der Neuuntersuchung der Wandmalereifragmente, die an der Fundstelle der römischen Villa in Marly, in der Flur Les Râpettes, zutage kamen und hier ihre Geheimnisse enthüllen.



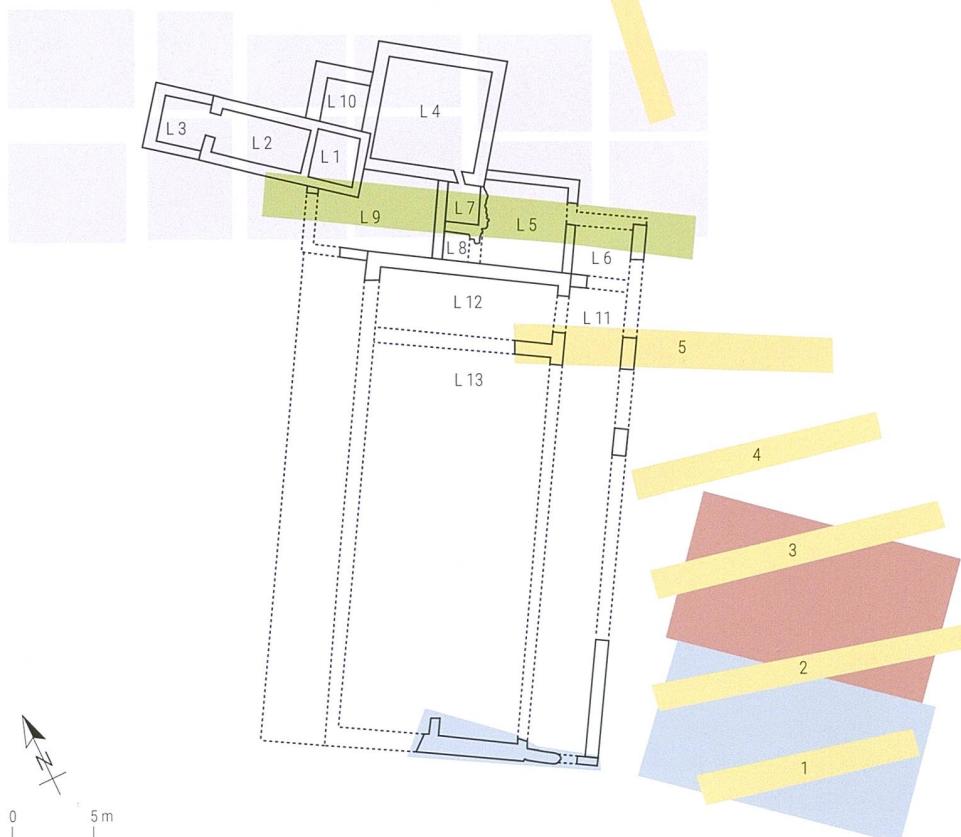
## Situation et historique des recherches

La villa romaine de Marly/Les Râpettes FR<sup>1</sup>, située dans la commune de Marly à l'ouest du plateau de Pfaffenwil, bénéficie d'un emplacement privilégié sur un belvédère<sup>2</sup>. Elle dispose d'une vue imprenable sur la vallée de la Gérine, ouvrant sur le Plateau et le Jura<sup>3</sup>. Recensée par Gustave de Bonstetten en 1878<sup>4</sup>, elle a connu plusieurs interventions archéologiques bien plus tard, dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Des études sur le site ayant déjà été publiées<sup>5</sup>, seuls seront résumés ici dans les grandes lignes les anciens travaux, les données obtenues lors des investigations récentes et les différentes phases de construction du bâtiment.

Plusieurs campagnes de fouille menées entre 1983 et 1985 (fig. 1) ont révélé l'intégralité de l'aile nord de la partie résidentielle et des petits thermes privés à son extrémité nord-ouest. En 1995, des sondages ont permis de définir l'extension orientale de la zone archéologique, dévoilant une partie d'un portique (L 11). De nouvelles interventions en 2017 et 2018, en marge d'un projet de construction, ont mis en évidence la limite méridionale de l'habitation,

comportant la suite du portique L 11 et deux pièces équipées de sols en terrazzo. La fonction de ces dernières nous échappe, en l'absence de fouille étendue. À titre d'hypothèse, il pourrait s'agir de petits salons d'été, compte tenu de leur orientation au sud-ouest<sup>6</sup>. De plus, un niveau de marche antique a été observé à proximité du portique L 11, permettant peut-être un accès aux thermes<sup>7</sup>.

À la suite de ces investigations, le plan et les dimensions de la résidence, qui s'étend sur 30 m de longueur pour une largeur d'environ 17 m (hors thermes), ont pu être précisés (voir fig. 1). La villa romaine, orientée nord-est/sud-ouest, se compose d'un bâtiment principal à plan basilical et d'une zone thermale privée au nord-ouest. L'analyse des structures, des céramiques et des monnaies découvertes sur le site a permis



**Fig. 1** Plan schématique des principales interventions; en vert: 1983; en rose: 1984-1985; en jaune: 1995; en bleu: 2017; en rouge: 2018 (Haldimann 1988, 39, fig. 32 et découvertes de 2017-2018, modifié par M. Meuwly).

<sup>1</sup> Ancienne commune de Marly-le-Grand. La littérature existante a toujours mentionné ce site comme «la villa de Marly/Les Râpettes», appellation conservée ici par souci de cohérence.

<sup>2</sup> L'article a été réalisé avec le soutien de l'association archeofribourg/freiburg, que je remercie. Je suis particulièrement reconnaissante envers J. Monnier, S. Garerrie, E. Mouquin, R. Sylvestre, A. Tinguely, M. Fuchs, E. Broillet-Ramjoué, Y. Dubois, A.-Fr. Auberson pour leurs précieux conseils, L. Dafflon, N. Jacquet, D. Glauser et Cl. Zaugg pour la photographie et le graphisme.

<sup>3</sup> Coordonnées:  
2579395 / 1180430 / 674 m.

<sup>4</sup> de Bonstetten 1878, 9.

<sup>5</sup> Publications principales:  
Menoud *et al.* 1985; Haldimann 1988; [Scyboz-]Auberson 1989; Saby 1996a; Saby 1996b; Monnier/Saby 2018; Saby 2019b.

<sup>6</sup> Saby 2017, 17.

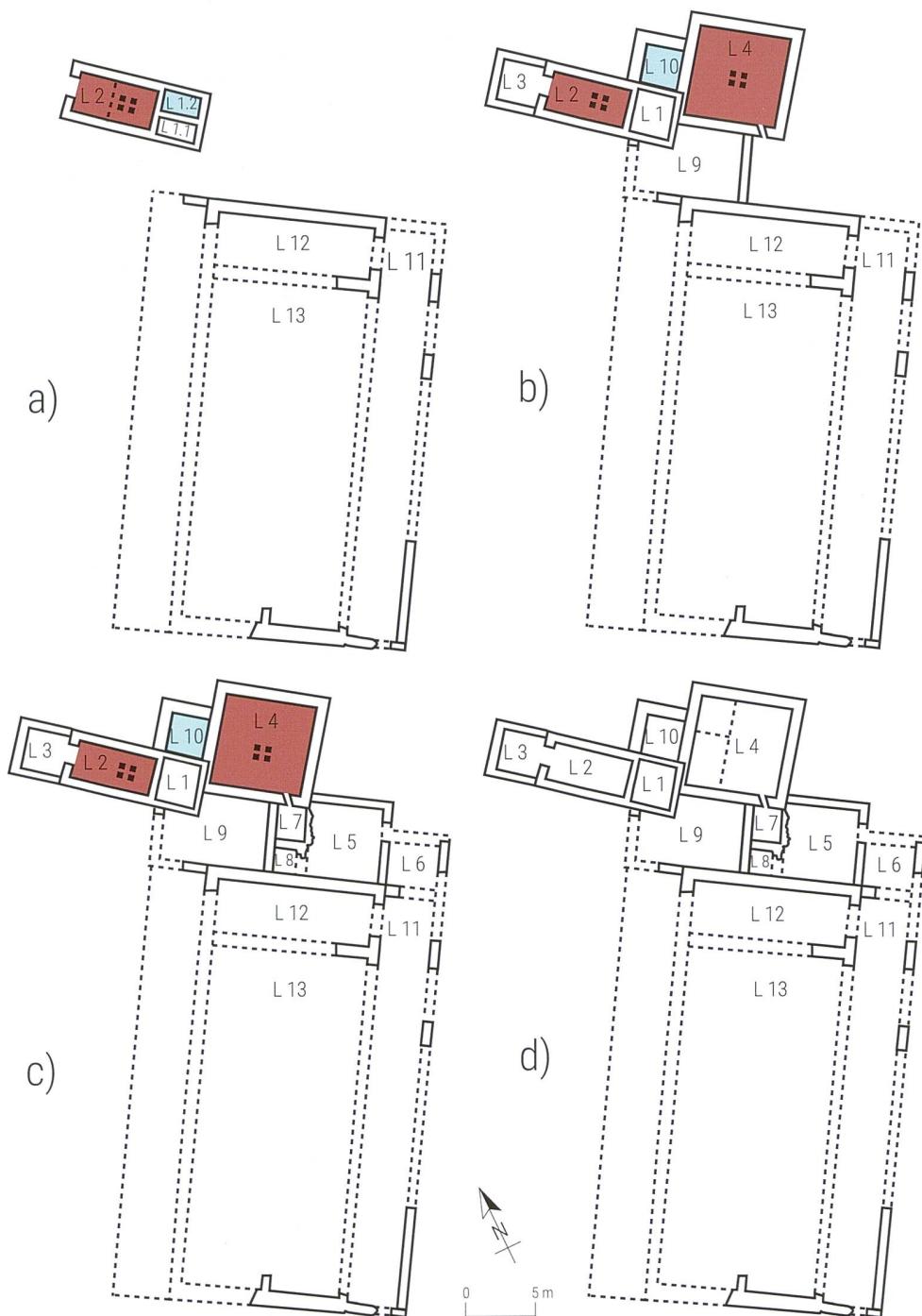
<sup>7</sup> Saby 2019a, 11.

de déterminer quatre phases de construction, comprises entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (fig. 2)<sup>8</sup>. Notons que les datations proposées dans l'article de 1985 sont toujours d'actualité<sup>9</sup>.

## Les phases de construction

La première phase de construction, datée de 70-100 apr. J.-C.<sup>10</sup>, se caractérise par la présence de deux édifices: le bâtiment

principal et les thermes (voir fig. 2a). La résidence comprend d'imposantes façades au nord-est (L 12) et au sud-ouest ainsi qu'un portique (L 11) aménagé sur le côté oriental<sup>11</sup>. L'annexe thermale de plan rectangulaire, située au nord-ouest, est séparée du bâtiment principal. Elle est composée de deux locaux: l'*apodyterium-frigidarium* L 1.1, muni d'un bassin d'eau froide (L 1.2) (fig. 3), et le *tepidarium-caldarium* L 2 (fig. 4) qui peut être scindé en deux espaces<sup>12</sup>. Le *balneum* ne comprend aucun mobilier datant,



<sup>8</sup> Haldimann 1988, 35-48.

<sup>9</sup> Haldimann 1988.

<sup>10</sup> Haldimann 1988, 39-40, fig. 32a.

<sup>11</sup> Soulignons que l'existence d'un deuxième portique, non attesté, est supposée (Saby 2017, 17).

<sup>12</sup> Haldimann 1988, 40 et note 10, 48.

**Fig. 2** Plan schématique des phases de construction de la villa; a: phase I: 70-100 apr. J.-C.; b: phase II: 100-150 apr. J.-C.; c: phase III: à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle; d: phase IV: 260-300 apr. J.-C. (Haldimann 1988, 39, fig. 32 et découvertes de 2017-2018, modifié par M. Meuwly).

mais il est associé au premier état au vu des similitudes entre les maçonneries de l'habitation et des bains<sup>13</sup>.

La deuxième phase de construction (voir fig. 2b), datée de 100-150 apr. J.-C.<sup>14</sup>, est marquée par la construction de quatre nouvelles pièces<sup>15</sup>: les locaux L 3, L 4, L 9, L 10, qui agrandissent les bains et les relient à la partie résidentielle. Un nouveau bassin (L 10), plus grand, est construit au nord-est de l'ancien. Une grande salle chauffée par un hypocauste (L 4), adjacente au local L 10, pourrait être un *tepidarium*<sup>16</sup> avec son espace de chauffe (futur L 7). Le *tepidarium-caldarium* L 2 ne semble pas subir de grands changements, mais le *praefurnium* L 3 qui alimente le *tepidarium-caldarium* est alors emmuré.

La troisième phase, datée à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>, voit la construction de quatre nouveaux locaux (L 5, L 6, L 7, L 8) dans la partie résidentielle<sup>18</sup> (voir fig. 2c).

Une quatrième phase de construction, située entre 260 et 300 apr. J.-C.<sup>19</sup>, est marquée par une réaffectation partielle du bâtiment principal et des thermes, au cours de laquelle la fonction de la majorité des locaux est redéfinie<sup>20</sup> (voir fig. 2d). Les principaux changements apparaissent dans le local L 4, où le chauffage par hypocauste est démonté et la pièce subdivisée en trois salles, faisant probablement office de greniers comme le suggèrent les grains carbonisés qui y ont été



Fig. 3 Vue du bassin L 1.2 depuis le nord.

retrouvés<sup>21</sup>. Des foyers sont installés dans les locaux<sup>22</sup> L 5, L 6, L 9. Notons que durant cette période, un incendie ravage certains espaces, dans lesquels des couches charbonneuses ont été observées<sup>23</sup>. L'analyse des structures mises au jour lors des sondages de 1995 met en évidence une phase d'occupation postérieure à l'incendie du bâtiment, matérialisée par des trous de poteau, des fosses et la récupération de certains murs<sup>24</sup>. La datation de l'abandon définitif du site demeure incertaine. Les tessons de céramique suggèrent que la villa a été abandonnée après la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>, mais la mise en phase de ces fragments devra être réévaluée.

13 Haldimann 1988, 40 et note 8, 48.

14 Haldimann 1988, 39, fig. 32b et 45. La datation de ces agrandissements a été établie sur la base de deux fragments de céramique découverts dans le sol en terrazzo du local L 4 (Haldimann 1988, 45-46, fig. 48a-b).

15 Haldimann 1988, 43.

16 Hypothèse discutée avec Fr. Saby et Y. Dubois.

17 Haldimann 1988, 39, fig. 32c et 47. Ces modifications architecturales restent difficiles à dater, car seuls quelques tessons de céramique ont été mis au jour dans la nouvelle chape de tuileau du local L 10 et le radier de sol du local L 6 (Haldimann 1988, 46-47, fig. 53).

18 Haldimann 1988, 45.

19 Haldimann 1988, 48. Les nombreux tessons de céramique et les quelques monnaies découverts permettent de dater cette phase de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (Haldimann 1988, 39, fig. 32d, 48, 51-56, fig. 55-59; [Scyboz]-Auberson 1989, 131-132).

20 Haldimann 1988, 47.

21 Haldimann 1988, 47.

22 Haldimann 1988, 47.

23 Haldimann 1988, 48; Peissard 1941, 67; Schaller/Fuchs 1996, 47; Saby 1996a, 49; Saby 1996b, 257.

24 Saby 1996a, 49-51, 49-51.

25 Monnier 2002, 41; Haldimann 1988, 48. À noter que l'étude des monnaies proposait à l'époque une datation ne dépassant pas le III<sup>e</sup> siècle (voir [Scyboz]-Auberson 1989, 132). Or, nous savons aujourd'hui que les antoniniens officiels et gaulois, de même que leurs imitations, ont joué un rôle essentiel dans la circulation monétaire en Gaule jusqu'à la fin du premier tiers du IV<sup>e</sup> siècle (information fournie par A.-Fr. Auberson).



Fig. 4 Vue sud-est du *tepidarium-caldarium* L 2.



**Fig. 5** Vue du sondage 5 (a); plaque de peinture découverte in situ et effondrée dans le portique L 11 (b).

## L'identification des décors

Le matériel pictural<sup>26</sup>, dégagé lors des fouilles de 1984-1985 et 1995, provient principalement du portique L 11 et de l'aile thermale<sup>27</sup>. L'ensemble de la collection se compose de 451 fragments. En dépit du petit nombre d'éléments conservés, quatre décors principaux ont pu être identifiés: un décor d'imitation de marbres provenant du portique L 11, un décor à champ blanc et champs rouges issu du bassin L 1.2 ainsi qu'un décor linéaire à fond blanc et un décor de voûte, tous deux découverts dans le tepidarium-caldarium L 2. Par ailleurs, quelques éléments de revêtement de bassin ont été mis au jour à l'extérieur du bâtiment.

**26** Le réexamen du matériel pictural a eu lieu lors d'un projet de recherche dans le cadre d'un mémoire de master (Meuwly 2021).

**27** Ces ensembles décoratifs ont déjà fait l'objet d'un article en 1996 à l'occasion d'une exposition au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (Schaller/Fuchs 1996). L'article reposait sur un survol rapide des enduits peints et non sur une analyse détaillée des fragments.

**28** Saby 1996a, 49.

**29** Les mesures exactes n'ont pas été enregistrées et sont donc difficiles à reconstituer. De plus, quelques fragments isolés ont été trouvés dans ce sondage.

**30** Information confirmée par Fr. Saby.

**31** Le décor mentionné provient de la seconde phase décorative de la pièce 12 (décor II). Fuchs et al., à paraître.

**32** Les décors mentionnés proviennent de la salle de la *venatio* L 1, ornée d'une mosaïque, (Fuchs/Garnerie 2022, fig. 15, 161) et du «salon particulier, bureau-chambre à couver de maître des lieux» L 55, (Fuchs/Garnerie 2022, 157, fig. 11 et 160). Pour les détails, voir Fuchs et al., à paraître.

**33** Thorel 2011, 488 et 491.

avec un motif linéaire blanc ou rouge bordeaux. Le deuxième, représenté par un seul élément brûlé, semble imiter la base d'une colonnette (fig. 6). Celle-ci rappelle un exemple retrouvé dans la *villa* de Vallon/Sur Dompierre FR<sup>31</sup>. Le troisième représente l'imitation d'une petite corniche sur un fond rougeâtre, formée de filets blancs et de petites touches rouges obliques. Le dernier groupe décoratif, constitué de huit fragments, se distingue par des faux marbres brûlés. On y observe des imitations de porphyre rouge et d'autres marbres non identifiés. L'association des imitations de marbres et de la corniche rappelle les décors de la salle de la *venatio* et du salon particulier de la *villa* de Vallon/Sur Dompierre<sup>32</sup>, datés de l'époque sévérienne, qui sont également brûlés.

En raison de l'état de conservation, de la taille réduite et du nombre restreint de fragments, aucune restitution du décor n'a pu être proposée, pas plus qu'il n'a été possible d'établir une datation exacte, les éléments d'enduits peints provenant de la couche d'incendie ou de la démolition générale. Les imitations de marbres étaient largement répandues en Gaule à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et tout au long du III<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, ce qui rend difficile toute attribution chronologique précise de ce décor. Dès lors, la décoration a été mise en place entre la première et la troisième phase de construction et a vraisemblablement été détruite durant la quatrième phase par l'incendie précédemment mentionné.

## La décoration du portique

Le portique L 11, dégagé partiellement en 1995 puis en 2017 et 2018, mesure 3,5 m de large<sup>28</sup>. Présent dès la première phase du bâtiment, cet espace a livré deux plaques de peinture, l'une conservée in situ à la base du mur nord-ouest, l'autre effondrée face contre terre au pied du même mur lors des fouilles de 1995 (fig. 5)<sup>29</sup>. Malheureusement, le prélèvement de ces éléments n'a été que partiel, totalisant une soixantaine de fragments<sup>30</sup>. Les mortiers qui composent l'enduit, de même que les pigments, présentent des changements de colorimétrie résultant d'une exposition à une forte chaleur due à un incendie.

Quatre éléments de décors ont pu être identifiés. Le premier est un fond rouge

## La décoration des thermes

### Décor à champs rouges et à champ blanc

L'*apodyterium-frigidarium* L 1 se trouve au sud-est du *tepidarium-caldarium* L 2. Durant la deuxième phase de construction, lors de l'agrandissement des bains, le bassin L 1.2 est comblé de matériaux de construction et recouvert par un sol de tuileau<sup>34</sup> permettant de rejoindre le nouveau bassin L 10 situé au nord-est. Le remblai de comblement a livré une petite dizaine d'enduits peints appartenant à un décor composé d'un champ blanc et de champs rouges (fig. 7). La présence de tuileau dans le mortier d'accrochage indique que celui-ci devait être à proximité d'une zone humide.

### Des enduits de tuileau pour un bassin

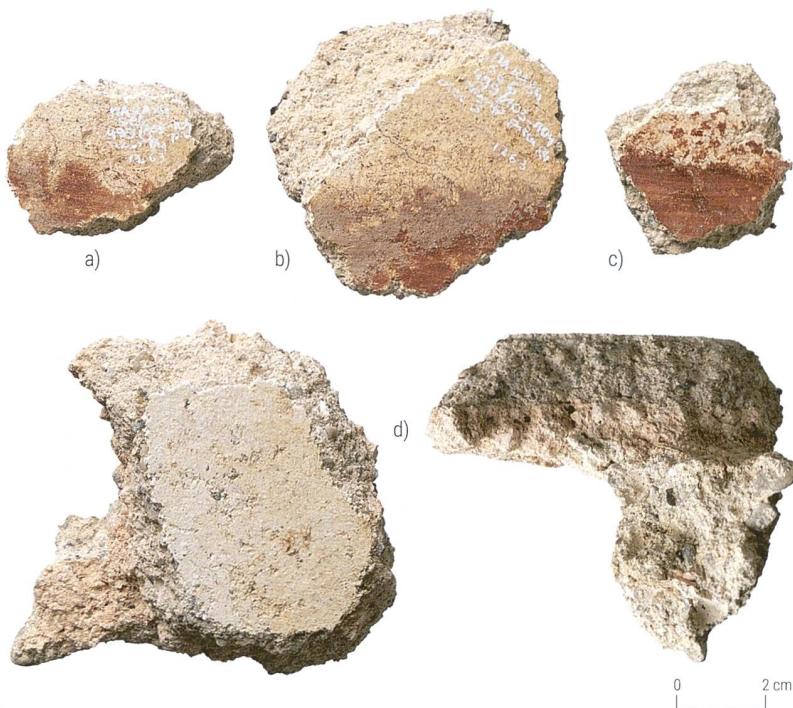
Cinq fragments composés de mortier de tuileau proviennent d'une zone extérieure au bâtiment thermal, au nord du *tepidarium-caldarium* L 2. La composition des mortiers hydrauliques, les formes particulières des fragments (bords arrondis, angles de fond) et le badigeon rouge sont typiques des enduits recouvrant l'intérieur des bassins. Deux angles (fig. 8), l'un à badigeon rouge et l'autre sans revêtement peint mais simplement lissé, pourraient avoir pris place sur l'un des bords des bassins L 1.2 ou L 10.

### Le décor du *tepidarium-caldarium*

Le *tepidarium-caldarium* L 2 (voir fig. 4), situé au nord-ouest de l'*apodyterium-frigidarium* L 1, mesure environ 5,5 × 2,7 m. Cette salle rectangulaire avec hypocauste était chauffée par un *praefurnium* situé dans le local L 3. Le remblai de démolition de cette pièce, qui comprend des débris de matériaux de construction, de sol (*suspensura*) et des vestiges d'hypocauste (*tubuli*, pilettes), contient la majorité des fragments d'enduits peints trouvés sur le site. Notons qu'aucune peinture *in situ* n'est conservée sur les murs de cette pièce, dont les élévations ont disparu. Quelques fragments attestent la



**Fig. 6** Motif représentant une colonnette (MA-RA 1995-052/32-1).



**Fig. 7** Fragments retrouvés dans le bassin L 1.2 (a: MA-RA 1984-009/1263-2; b: MA-RA 1984-009/1263; c: MA-RA 1984-009/1263-1; d: MA-RA 1984-009/1199).

présence d'un décor de paroi à fond blanc orné de motifs linéaires. D'autres éléments révèlent un décor dit de «système à réseau», composé de motifs répétitifs et couramment observé sur des plafonds, des voûtes et en zone supérieure des parois<sup>35</sup>.

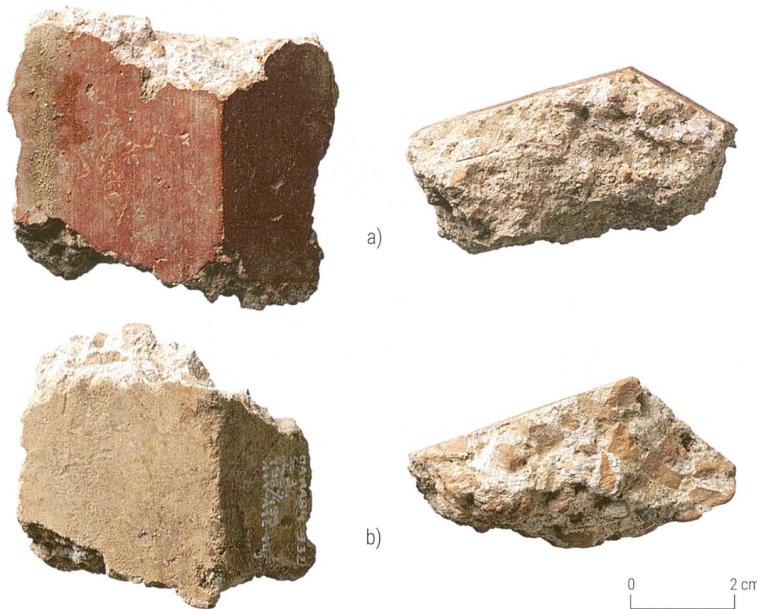
#### Les mortiers et les traces d'accrochage

Les enduits des décors de paroi et de plafond sont de même nature, ce qui suggère qu'ils appartiennent au décor d'une même pièce. Ils se composent d'une succession de trois couches de mortier (fig. 9)<sup>36</sup>. La première couche, dite «d'accrochage» ou

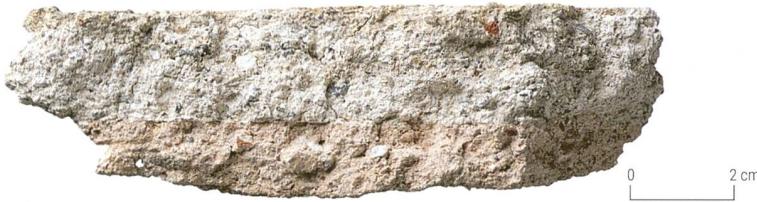
<sup>34</sup> Haldimann 1988, 44.

<sup>35</sup> Barbet 2021, 85.

<sup>36</sup> Notons que les spécialistes en peinture murale romaine décrivent généralement les mortiers de la surface peinte jusqu'au mortier appliqué sur la maçonnerie. Cette pratique découle du fait que les mortiers les plus proches de la maçonnerie ne sont pas toujours conservés. Pour faciliter la lecture, l'ordre de présentation a été inversé.



**Fig. 8** Éléments de bassin (a: MA-RA 1984-009/926; b: MA-RA 1984-009/932).



**Fig. 9** Mortier du décor du tepidarium-caldarium (MA-RA 1984-009/697).

<sup>37</sup> Visible sur le fragment MA-RA 1984-009/2013 par une zone de mortier dégradée, présentant une légère proéminence plus haute par rapport aux parties lisses voisines.

<sup>38</sup> Dans la villa d'Orbe/Boscéaz VD, ce type d'érosion a été attribué à la présence «d'agents acides véhiculés par l'eau» (Dubois 2016a, 47).

<sup>39</sup> Les traces laissées par le lissage apparaissent sous forme de petites stries résultant des passages de la taloche utilisée par les artisans pour lisser le mortier avant l'application de la peinture. Les spécialistes se servent de ces stries pour définir l'orientation des fragments.

<sup>40</sup> Les bandes rouges sont souvent utilisées afin de marquer les ouvertures qui soulignent l'architecture (Eristov 2015, 109).

<sup>41</sup> Sur le fragment avec l'attache de la guirlande, un tracé incisé à la cordelette, visible à proximité, vient d'ailleurs renforcer cette hypothèse.

<sup>42</sup> Barbet 1981, 951, fig. 6, type 33e.

<sup>43</sup> Le décor à réseau correspond au type 24 «cercles sécants à carrés sur la pointe» dans la typologie établie en 1997 et actualisée en 2021 par A. Barbet (Barbet 2021).

<sup>44</sup> Au vu des irrégularités, le diamètre a été estimé à 59 cm.

«arriccia», est composée de poudre de tuileau additionnée de sable, de quelques éclats de tuileau et nodules de chaux. L'arrière de cette couche, préservé sur certains fragments de la paroi et du plafond, est lisse, suggérant la possibilité d'une fixation sur des *tubuli*. Cependant, si aucune marque typique de tubulure n'a été observée, un fragment pourrait avoir conservé le joint entre deux *tubuli*<sup>37</sup>. Ce même fragment, par sa forme incurvée, a permis de déterminer que le plafond n'était pas plat, mais prenait la forme d'une voûte (fig. 10). La deuxième couche, dite «de réglage», est constituée d'un mélange de sable et graviers, de quelques nodules de chaux et de très rares particules de tuileau.

La dernière couche est l'*intonaco*, sur lequel ont été appliqués les pigments. Cette couche picturale est dans un mauvais état de conservation sur les deux décors. Elle est recouverte par endroit d'un voile calcaire et présente de nombreuses érosions de surface, causées par la période prolongée des fragments sous terre<sup>38</sup>. Notons que certains fragments du corpus ont en outre subi un traitement au Paraloid, servant de fixatif aux pigments et donnant un aspect figé.

### Le décor des parois

Seule une vingtaine de fragments attribués au décor de paroi est conservée. Celui-ci se compose d'un fond blanc orné d'encadrements linéaires comprenant une bande rouge et des filets noirs et jaunes (fig. 11). Bien qu'aucun angle ne soit conservé, le sens de lissage des fragments<sup>39</sup> montre que ces bandes et filets apparaissaient à la fois verticalement et horizontalement. Deux fragments présentent des angles d'ouverture, typiques d'embrasures de portes ou de fenêtres, ornés d'une bande rouge sur fond blanc<sup>40</sup>.

Quatre autres éléments, aux motifs difficiles à interpréter, proviennent pour trois d'entre eux du *tepidarium-caldarium* L 2 (fig. 12a et 12c). Le quatrième a été retrouvé à proximité du local 2 (fig. 12b). Ils montrent des caractéristiques techniques similaires à ceux de la paroi et du système à réseau. Deux fragments figurent des ornementations difficiles à reconstituer: des rinceaux jaunes rattachés à une hampe noire (fig. 12a) et une attache de guirlande jaune partant d'une bande rouge<sup>41</sup>. Le troisième fragment (fig. 12b) représente le seul exemple d'un ornement dit «à lignes de motif répétitif»<sup>42</sup> découvert sur le site. Le motif, qui se développe sur un fond blanc jaunâtre, est composé d'une ligne répétitive de petits points placés en dents de scie sur un filet noir. Celle-ci est bordée d'une bande jaune flanquée de deux filets jaune vert. Un champ rouge (filet ou bande) est visible à une extrémité du fragment et un champ jaune vert (filet ou bande) à l'autre. Le dernier élément (fig. 12c) illustre une jonction entre une bande rouge et une bande jaune semblable à celles du fragment précédent. Notons que le décor de la paroi repose sur quelques fragments connus, mais il est possible qu'il ait été plus sophistiqué.

### Le plafond voûté: décoration et architecture

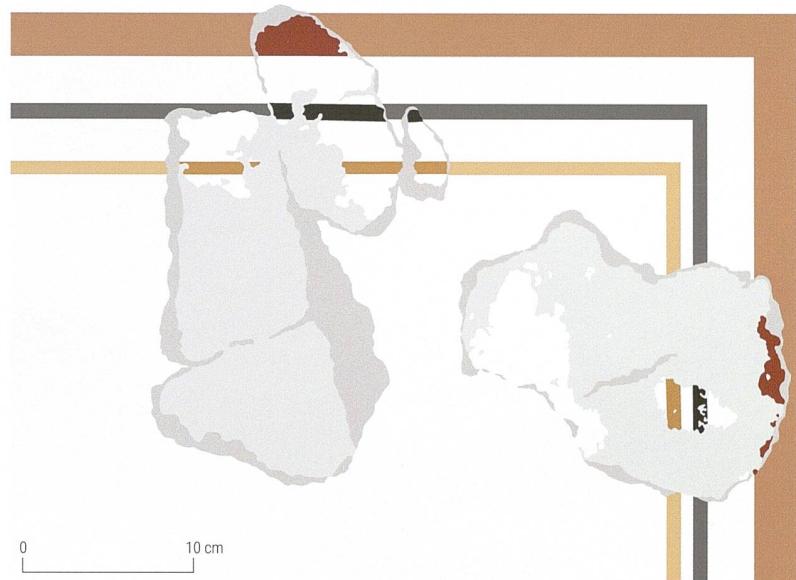
La petite cinquantaine de fragments d'enduits peints permet néanmoins de proposer la restitution générale du plafond du *tepidarium-caldarium* L 2. Le système à réseau<sup>43</sup> se compose d'un décor à fond blanc, sur lequel des cercles sécants jaunes rehaussés de noir<sup>44</sup> ornés de petites touches allongées forment des guirlandes (fig. 13a-b)<sup>45</sup>. Ces cercles sécants dessinent des quatre-feuilles blancs (fig. 13b-c), dont le centre est



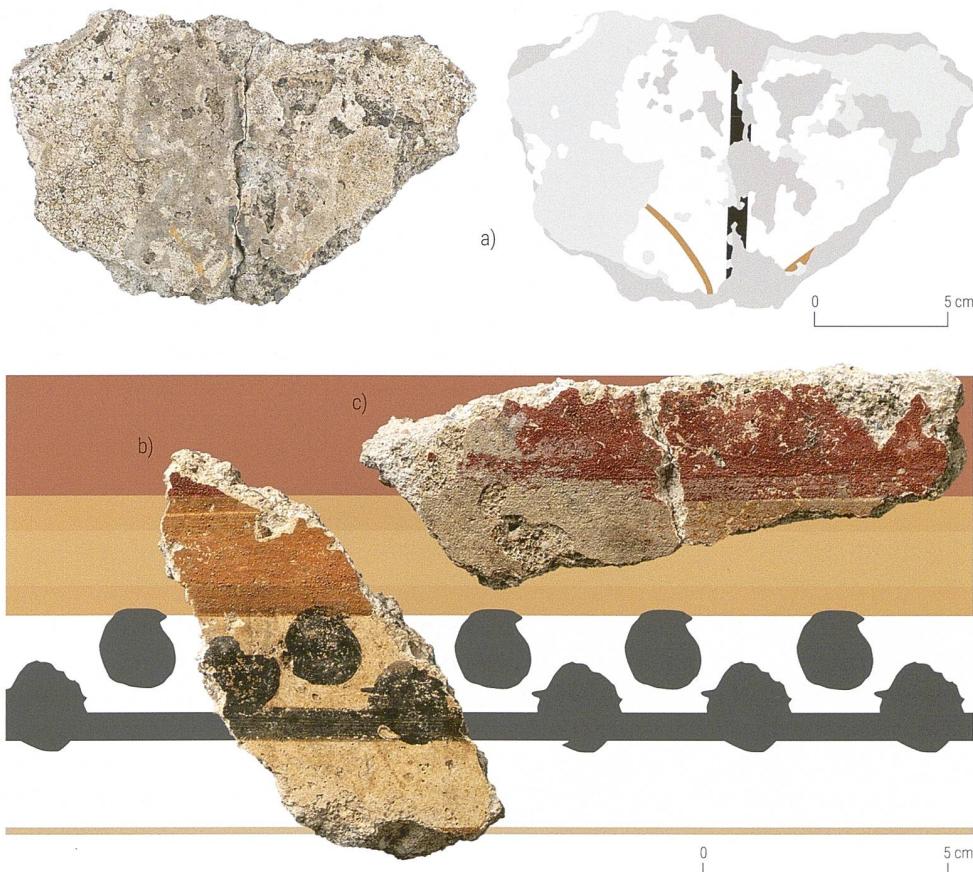
**Fig. 10** Le fragment qui a permis d'esquisser la courbure de la voûte (MA-RA 1984-009/2013).

marqué par un disque noir estampillé d'un fleuron jaune et bordé alternativement d'un cercle rouge (fig. 13c et MA-RA 1983-006/2012) ou jaune (MA-RA 1984-009/620-3)<sup>46</sup>. Un quadrillage jaune se superpose à la trame des quatre-feuilles (fig. 13c-d). L'intersection de ce quadrillage entre les quatre-feuilles présente des disques rouges, soit entourés d'un filet noir et estampillés d'un fleuron noir (fig. 13e), soit cerclés de jaune et entourés d'un filet noir (fig. 13f)<sup>47</sup>. De ces filets noirs partent des ornementations végétales noires difficiles à identifier.

La transition entre la paroi et la voûte devait être marquée par une bande de séparation rouge qui entame parfois les disques rouges du quadrillage<sup>48</sup>. Le système à réseau se poursuivait peut-être au-delà.



**Fig. 11** Mise en situation hypothétique des fragments en décor de paroi (MA-RA 1984-009/627 et MA-RA 1984-009/560).



**Fig. 12** Trois fragments aux motifs difficiles à interpréter (a: MA-RA 1984-009/216-1; b: MA-RA 1984-009/2019; c: MA-RA 1984-009/576).

**45** Les cercles séchants noirs aux tracés préparatoires jaunes s'observent facilement sous le pigment noir. Le fragment MA-RA 1984-009/689 montre la guirlande jaune sans couche noire. La question se pose de savoir si le jaune est d'origine ou si le pigment noir a disparu. Le jaune sous les guirlandes a peut-être joué un double rôle: celui de tracé préparatoire, mais aussi de couche d'accrochage destinée à l'adhérence du pigment noir.

**46** Le disque intérieur mesure 6,5 cm de diamètre, tandis que le cercle entourant ce dernier a un diamètre de 9 cm (extérieur) et 7,8 cm (intérieur).

**47** Le disque intérieur mesure 6,5 cm de diamètre, tandis que le cercle entourant ce dernier a un diamètre de 9 cm (extérieur) et 7,8 cm (intérieur).

**48** La bande de séparation rouge conservée mesure environ 4 cm.



**Fig. 13** Décor du système à réseau (a: MA-RA 1984-009/876; b: MA-RA 1984-009/854; c: MA-RA 1984-009/697; d: MA-RA 1984-009/874; e: MA-RA 1984-009/2013; f: MA-RA 1984-009/874-3).

### Les tracés préparatoires

Afin de faciliter l'exécution du décor, les artisans pouvaient s'aider de tracés préparatoires, qui ont été repérés uniquement sur le système à réseau. Ces tracés sont peints ou incisés<sup>49</sup>. Le premier type, utilisé pour les arcs de cercle jaunes sous-jacents formant les guirlandes, peut avoir été réalisé à l'aide d'une cordelette et d'un pinceau fonctionnant comme un compas, même si aucun trou de cet instrument n'a été observé compte tenu du mauvais état de conservation. Le second type, exécuté à la pointe sèche sur le mortier frais, apparaît sous certains filets jaunes, sous la guirlande, sous les ornementations et sous un disque noir. Malgré la mise en place de ces tracés, la trame décorative reste irrégulière.



### Quelques éléments techniques

Les restes du décor conservé révèlent le mode opératoire des peintres pour exécuter les différents motifs<sup>50</sup> (fig. 14). Les cercles sécants jaunes rehaussés de noir ont été réalisés en premier, suivis par les disques d'intersection et enfin le quadrillage jaune, ce qui montre que celui-ci n'a pas servi à la mise en place de la trame du décor (voir fig. 13b-c).

En outre, le décor présente des irrégularités dans l'exécution: le quadrillage jaune ne passe pas systématiquement au centre des quatre-feuilles (voir fig. 13a et 13c). Le même phénomène est visible sur le décor du *frigidarium* des thermes de la *villa* de Hölstein BL<sup>51</sup>. De plus, la facture des guirlandes n'est pas uniforme (voir fig. 13b et encadré), ce qui est également documenté pour le système à réseau du cryptoportique de la *villa* de Bösingen FR<sup>52</sup>. Il est possible que ces différences reflètent à la fois la présence de plusieurs mains, l'habileté inégale des peintres et la difficulté inhérente à la réalisation d'un décor de voûte.

Quelques fragments évoquent des aménagements architecturaux particuliers. Un fragment montre une légère incurvation qui atteste la présence d'une voûte en berceau (voir fig. 10 et fig. 17)<sup>53</sup>. Cette hypothèse est renforcée par deux éléments: le sens de lissage qui se croise par endroit et une variation d'épaisseur de la couche de réglage, qui suggère que le mortier était plus épais à la base de la voûte qu'en son centre.

La plus grande plaque conservée (voir fig. 13c) présente une surface plane qui indique qu'elle devait se trouver au sommet

de la paroi ou en lunette de voûte<sup>54</sup>. Cette hypothèse est corroborée par la couche de mortier de réglage de la plaque, qui est régulière et plus épaisse de 1,3 cm par rapport aux fragments attribués à la voûte, suggérant ainsi un poids plus important pour cette partie du décor.

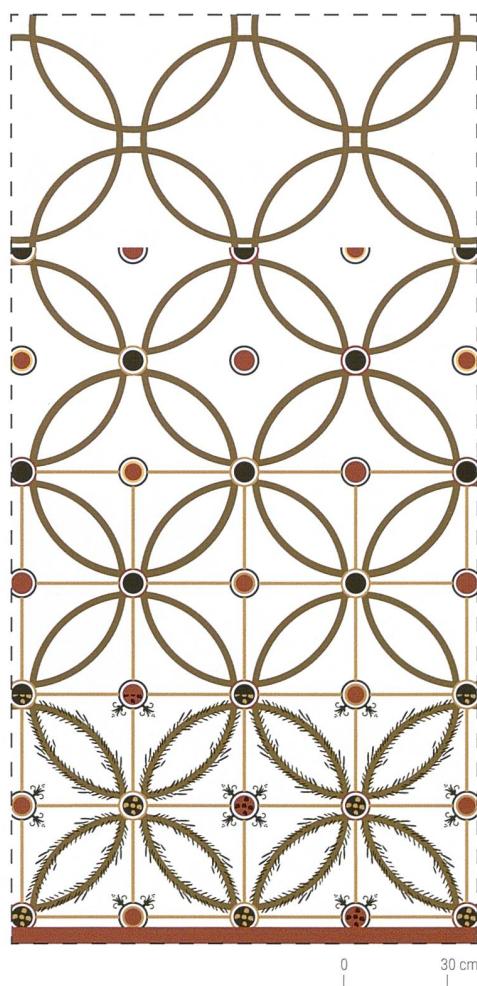


Fig. 14 Mise en place du système à réseau.

<sup>49</sup> Ces deux types sont les tracés les plus fréquemment mis en œuvre (Dubois 2016a, 106).

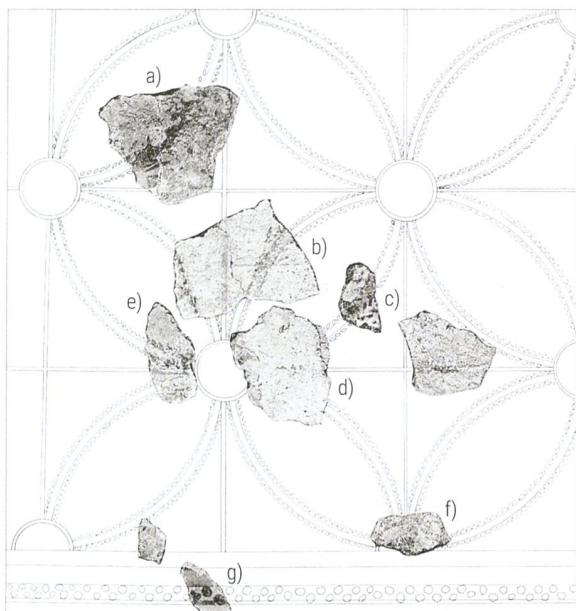
<sup>50</sup> La mise en place du décor est basée sur les fragments MA-RA 1984-009/854 et MA-RA 1984-009/697.

<sup>51</sup> Drack 1986, 58-59, abb. 44.

<sup>52</sup> Garnerie-Peyrollaz/Fuchs 2006, 210, pl. 1.8.

<sup>53</sup> Fragment MA-RA 1984-009/2013. Pour cette hypothèse, voir Schaller/Fuchs 1996, 48.

<sup>54</sup> Segment de mur en arc de cercle fermant une voûte à ses extrémités (définition discutée avec Y. Dubois). À Marly/Les Râpettes, les lunettes de voûte se trouvent sur les parois les plus étroites au nord-ouest et au sud-est de la pièce.



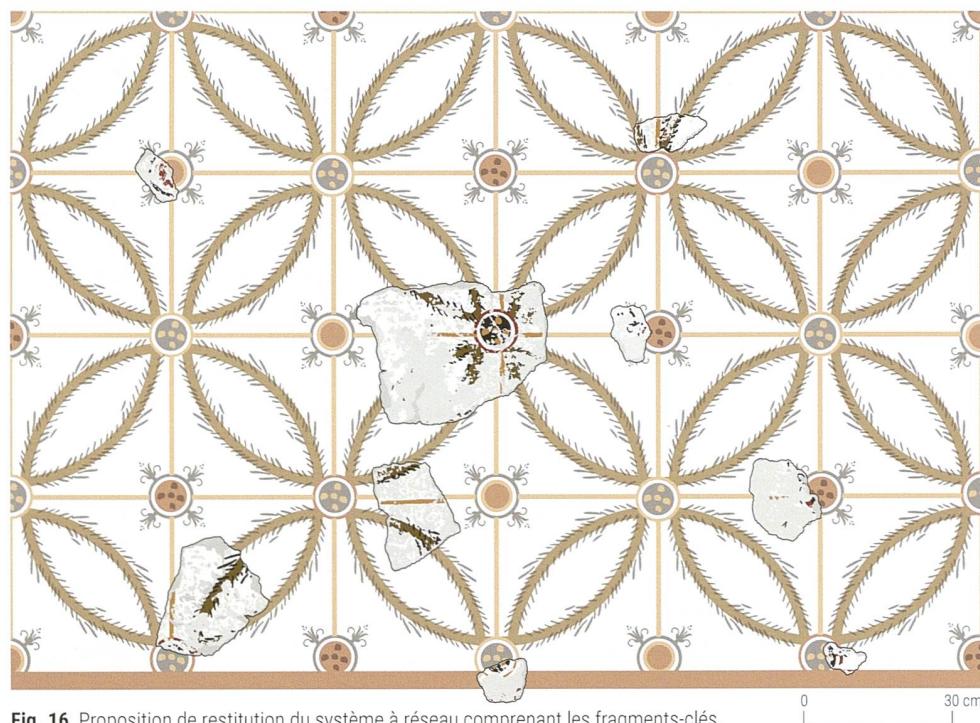
**Fig. 15** Restitution de 1996; a: MA-RA 1984-009/854; b: MA-RA 1984-009/874; c: MA-RA 1984-009/689; d: MA-RA 1984-009/2013; e: MA-RA 1984-009/876; f: MA-RA 1984-009/874-3; g: MA-RA 1984-009/2019 (Schaller/Fuchs 1996, 49, modifiée par M. Meuwly).

### Une nouvelle lecture

En raison du faible nombre de fragments conservés, la restitution du décor a dû se fonder sur l'ensemble des plaques et des fragments, indépendamment de leurs caractéristiques techniques (surface incurvée ou plane). Dans la proposition de 1996, les quatre-feuilles formant les cercles sécants avaient été construits sur un diamètre d'environ 50 cm (fig. 15)<sup>55</sup>. Le réexamen de tout le matériel à disposition permet de proposer un nouveau diamètre à environ 59 cm<sup>56</sup>. De plus, l'observation attentive de la surface peinte a enrichi

la composition de nouveaux motifs. En 1996, le fragment MA-RA 1984-009/2013 avait été associé au centre des quatre-feuilles<sup>57</sup> (voir fig. 13e et fig. 15d). Or, un autre fragment<sup>58</sup> (voir fig. 13, b) montre qu'aucune ornementation intérieure n'existe au centre des quatre-feuilles. En outre, la reconstitution de 1996 considérait le fragment à «lignes de motif répétitif» (voir fig. 12b et fig. 15g) comme la bordure du système à réseau<sup>59</sup>. Cependant, en l'absence de connexion directe entre les fragments et faute de rapprochement stylistique étayant cette hypothèse, ce fragment n'a pas été intégré à la restitution du décor de la voûte.

Les dimensions de la pièce chauffée sont d'environ  $5,5 \times 2,7$  m de mur à mur. Il faut aussi tenir compte de l'épaisseur des possibles *tubuli* revêtant les murs et de l'enduit appliqué sur ceux-ci, soit environ 15 cm par paroi. La largeur prise en considération est ainsi d'environ 2,4 m. Pour la longueur restituée du local, on peut appliquer ce principe pour la paroi extérieure au nord-ouest, alors que la présence d'une tubulature au sud-est sur une paroi devant ménager un accès vers l'*apodyterium-frigidarium* L 1 semble peu probable. Si cette hypothèse est correcte, on pourrait alors estimer la longueur à 5,35 m environ. Une fois les déductions d'épaisseur appliquées aux parois, les dimensions permettent de reconstituer un décor pour la voûte en berceau reproduisant environ six modules du fleuron en largeur et environ neuf en longueur (fig. 16-17)<sup>60</sup>.



<sup>55</sup> Schaller/Fuchs 1996, 49.

<sup>56</sup> La prise en considération d'une plaque (MA-RA 1984-009/697) non prise en compte lors du premier survol du matériel a permis de définir un nouveau diamètre.

<sup>57</sup> Ce fragment est à présent placé au centre du quadrillage entre les quatre-feuilles.

<sup>58</sup> Fragment MA-RA 1984-009/854.

<sup>59</sup> Fragment MA-RA 1984-009/2019.

<sup>60</sup> Le périmètre du cercle dans lequel s'inscrit la voûte est égal à la largeur de la pièce multiplié par  $\pi$ . Le périmètre de la voûte elle-même s'obtient en divisant le total par deux ( $2,4 \text{ m} \times \pi / 2 = 3,76 \text{ m}$ ). Pour la longueur, la mesure estimée de 5,35 m a été divisée par le diamètre du fleuron (environ 59 cm).

**Fig. 16** Proposition de restitution du système à réseau comprenant les fragments-clés.

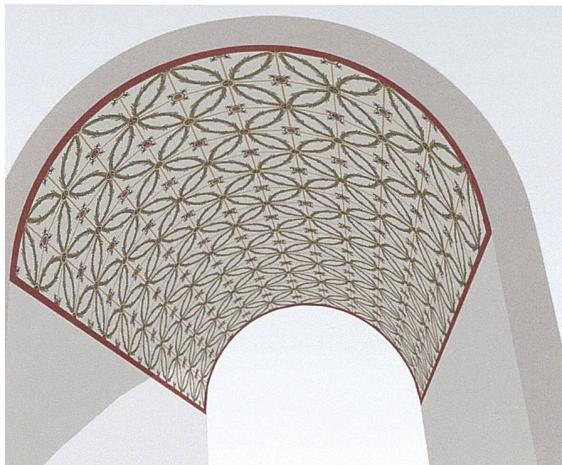


Fig. 17 Restitution idéale de la voûte.

Concernant l'attribution de ce décor à une pièce particulière des thermes, A. Schaller et M. Fuchs<sup>61</sup> proposaient que ce système à réseau pût appartenir soit au *tepidarium-caldarium* L 2, soit à l'*apodyterium-frigidarium* L 1. Or, les fragments ont été découverts dans la pièce chauffée; ils auraient pu être déplacés avec les gravats du local L 1 adjacent, mais la trame du décor semble trop ample pour orner une pièce aussi petite que l'*apodyterium-frigidarium*. L'irrégularité constatée dans les motifs plaide pour une décoration appliquée sur une grande surface. En effet, plus un motif est répété sur une distance, plus le risque d'imprécision est grand. Ainsi, chaque reproduction du motif introduit potentiellement une nouvelle source d'erreur et le décor final apparaît moins précis et moins uniforme<sup>62</sup>. Ces arguments plaident donc en faveur du *tepidarium-caldarium* L 2.

### Les jalons stylistiques du décor du *tepidarium-caldarium*

Le décor simple de paroi à encadrement de filets successifs peut être comparé au revêtement peint des portiques de l'*insula* 9 à Martigny VS (fig. 18), daté entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et à celui du *laconicum* de la villa d'Orbe/Boscéaz VD<sup>63</sup>. Ces derniers sont proposés avec des encadrements en U inversé, ce qui pourrait être aussi le cas ici. De plus, ils sont tous deux surmontés d'un système à réseau à cercles sécants pour le décor de Martigny et à cercles saillants pour le décor d'Orbe/Boscéaz<sup>64</sup>. Ces exemples sont particulièrement intéressants quant à leur composition générale et constituent de bonnes comparaisons pour le décor qui figure à Marly/Les Râpettes, qui pourrait être de nature similaire.



Fig. 18 Martigny VS, restitution idéale de la partie ouest du portique 6 avec, en grisé, la porte mesurant 2,8 m (Broillet-Ramjoué, à paraître).

La composition générale du système à réseau du cryptoportique de la *villa* de Bösingen (fig. 19), daté de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>, se rapproche de celle de la *villa* de Marly/Les Râpettes, même si sa réalisation est plus fine. Sur fond blanc, on observe une composition de cercles sécants dessinant des quatre-feuilles ornés de guirlandes, avec disques bleus marquant leur centre, qui délimitent des carrés concaves sur la pointe. Un second décor, répertorié dans l'habitat antique des Ilettes à Annecy-le-Vieux (F, Haute-Savoie; fig. 20), daté du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>, conserve une composition très simple qui évoque également celle de la *villa* de Marly/Les Râpettes.

Le diamètre des cercles sécants d'environ 59 cm trouve plusieurs rapprochements significatifs. Dans le *frigidarium* de la *villa* de Hölstein, daté entre 170-180 apr. J.-C., les cercles sécants aux petites feuilles conservent un diamètre d'environ 65 cm<sup>67</sup>. À Martigny, dans les portiques 5 et 6 de l'*insula* 9, le diamètre du cercle est de 54,2 cm (voir fig. 18)<sup>68</sup>. À noter que les cercles sécants de Marly/Les Râpettes ne sont pas tangents, tout comme dans l'habitat antique des Ilettes à Annecy-le-Vieux (voir fig. 20) et dans la *villa* du Grand Lou à La Roquebrussanne (F, Var)<sup>69</sup>.

Le motif de quatre-feuilles ornés de guirlandes se retrouve de manière similaire sur les systèmes à réseau du *frigidarium* de la *villa* de Hölstein et du cryptoportique de celle de Bösingen (voir fig. 19)<sup>70</sup>. Sur ces deux derniers sites, le traitement plus élaboré des guirlandes offre une texture plus fournie par le jeu des couleurs, de la forme et du nombre de touches formant les feuilles. À Marly/Les Râpettes, le style est plus fruste, rappelant celui du décor de guirlande de la *villa* d'Orbe/Boscéaz, daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>.

<sup>61</sup> Schaller/Fuchs 1996, 48.

<sup>62</sup> Notons que les irrégularités n'étaient pas perceptibles lorsque le décor était en place. De telles variations sont tout à fait admissibles et sont compensées par l'œil humain.

<sup>63</sup> Martigny: le décor provient des portiques 5 et 6 de la propriété sud-ouest de l'*insula* 9 (Broillet-Ramjoué, à paraître); Orbe/Boscéaz: le décor provient du *laconicum* L 32 de la *villa* (Dubois 2016b, 349-353; Dubois 2016c, 157-158, pl. 148-149). Datation sous Marc-Aurèle (Dubois 2016a, 149).

<sup>64</sup> Martigny: Broillet-Ramjoué, à paraître. Orbe/Boscéaz: Dubois 2016b, 349-353; Dubois 2016c, 157-158, pl. 148-149.

<sup>65</sup> Garnerie-Peyrollaz/Fuchs 2006, 209.

<sup>66</sup> Le décor d'Annecy-le-Vieux provient du site des Ilettes dans la salle 8 (Lemoigne/Serralongue 2020, 168-171, fig. 5).

<sup>67</sup> Hölstein: Drack 1986, 52, Taf. 12a et 57-59, Abb. 43-45; Fuchs 2003, 635.

<sup>68</sup> Broillet-Ramjoué, à paraître.

<sup>69</sup> Annecy-le-Vieux: Lemoigne/Serralongue 2020, 168-171, fig. 5. La Roquebrussanne: le décor provient de la pièce 16 de la *villa* du Grand Lou (Riffaud-Longuespé 1995, 93-97, fig. 1-3; Barbet 2021, 86). Le système à réseau de La Roquebrussanne est daté de la période entre 90 et 120 apr. J.-C. (Riffaud-Longuespé 1995, 93).

<sup>70</sup> Hölstein: Drack 1986, 52, Taf. 12a et 57-59, Abb. 43-45; Fuchs 2003, 635. Bösingen: Garnerie-Peyrollaz/Fuchs 2006.

<sup>71</sup> Le décor 1925-1 de la *villa* d'Orbe/Boscéaz provient d'un sondage à l'est de la route cantonale, réalisé en 1925 (Dubois 2016a, 34). L'auteur les décrit comme «...des guirlandes schématiques en «branches de sapin»» (Dubois 2016b, 194). Voir aussi Dubois 2016b, 194; Dubois 2016c, 89, pl. 80 (fragments 1573-1574).



**Fig. 19** Bösingen FR, restitution idéale du cryptoportique.

Pour l'intérieur des quatre-feuilles, où aucun ornement n'apparaît, le système à réseau de la voûte du *tepidarium* de la villa de Bingen-Kempten (D, Rheinland-Pfalz), daté du II<sup>e</sup> siècle, fournit un bon parallèle<sup>72</sup>.

L'alternance des couleurs des disques d'intersection se rapproche de celle observée dans l'*insula* 10 Est d'Avenches VD (début du III<sup>e</sup> siècle), ou dans le *tepidarium* de la villa de Bingen-Kempten, voire dans une pièce d'habitation chauffée par hypocauste au Collège Saint-Stanislas à Poitiers (F, Vienne)<sup>73</sup>. Pour le fleuron central ornant les disques d'intersection<sup>74</sup>, un exemple similaire provient des thermes du téménos du temple indigène à Martigny et un autre de La Roquebrussanne<sup>75</sup>.

À ce jour, une trentaine de systèmes à réseau de tous types est connue en Suisse<sup>76</sup>. Ils se retrouvent couramment dans les zones thermales, comme dans le *caldarium* L 33 de l'*insula* 19 à Avenches et le *frigidarium* de Hölstein<sup>77</sup>. Pour la datation, les systèmes à réseau sont attestés dès le I<sup>er</sup> siècle en Gaule et des variantes de ce décor sont produites à partir du II<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. La datation de l'ensemble des peintures murales du *tepidarium-caldarium* L 2 de la villa de Marly/Les Râpettes dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ou au début du III<sup>e</sup> siècle, proposée dans l'article<sup>79</sup> de 1996, semble confirmée par la majorité des comparaisons. Compte tenu de la datation des différentes phases de construction de la villa, le décor n'a pas pu être mis en place lors de la première phase de construction des thermes, datée de 70-100 apr. J.-C.<sup>80</sup>, mais pourrait avoir été aménagé lors de modifications dans la villa durant la troisième phase (à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle).

<sup>72</sup> Gogräfe 1999, 65, Abb. 28, Kat.-Nr 86; Barbet 2021, 90.

<sup>73</sup> Avenches: le décor provient d'un remblai du secteur entre le vestibule L 1 et l'espace L 3 de la Maison III de l'*insula* 10 Est d'Avenches (Fuchs 2003, 633-635). Voir aussi Fuchs 2003, 635; Fuchs 2015, 139-152. Bingen-Kempten: Gogräfe 1999, 65, abb. 28, Kat.-Nr 86; Barbet 2021, 90. Poitier: La datation de Poitier est incertaine (Allag/Vibert-Guigue 2001, 154). Voir aussi Allag/Vibert-Guigue 2001, 140, fig. 3-4 et 143-144, fig. 8.

<sup>74</sup> Toutefois, les fleurons qui estampillent les disques ne sont pas fréquents (Dubois 2016b, 357).

<sup>75</sup> Martigny: observation personnelle lors de l'étude en cours du décor de la salle N des thermes du téménos par Pictoria S. n. c.; La Roquebrussanne: Riffaud-Longuespé 1995, 94-95, fig. 1 et 3.

<sup>76</sup> Dubois 2016a, 169.

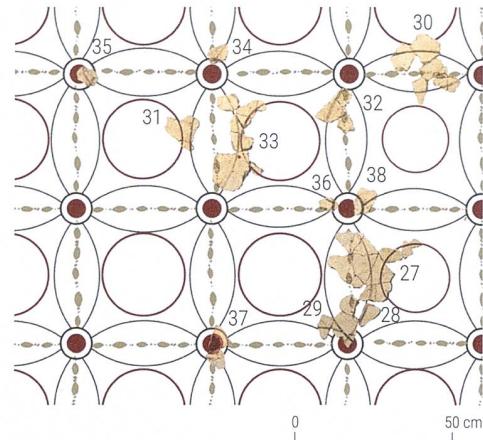
<sup>77</sup> Dubois 2016a, 170.

<sup>78</sup> Dubois 2016a, 169.

<sup>79</sup> Schaller/Fuchs 1996, 48.

<sup>80</sup> Haldimann 1988, 39-40, fig. 32a.

<sup>81</sup> De Haan 2010, 87.



**Fig. 20** Annecy-le-Vieux (F, Haute-Savoie), restitution du système à réseau de la salle 8 (Lemoigne/Serralongue 2020, 170, fig. 5; cliché et DAO L. Lemoigne, APPA-CEPMR).

Dans son ouvrage sur les thermes privés romains, N. De Haan mentionne que les murs décorés des pièces chaudes devaient parfois subir des réfections suite à des dégâts dus à la chaleur et à l'humidité<sup>81</sup>. Ce phénomène pourrait être l'une des raisons de l'installation de ce nouveau décor dans le *tepidarium-caldarium* L 2 à Marly/Les Râpettes.

## Conclusion

Le réexamen des enduits peints très fragmentaires de la villa romaine de Marly/Les Râpettes a fourni un aperçu de la décoration de plusieurs espaces de la résidence, certains ayant subi des réaménagements au fil du temps. La décoration du portique L 11, caractérisée par des imitations de marbre, est datée entre la première et la troisième phase de construction de la villa, reflétant un style répandu en Gaule entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle. Dans les thermes, le décor à champs rouges et à champ blanc ornait probablement les parois au-dessus du bassin L 1.2 lors de la première phase d'occupation. Les ensembles décoratifs trouvés dans le *tepidarium-caldarium* L 2 ont apporté les résultats les plus significatifs. L'ajustement des dimensions et l'intégration des nouveaux motifs identifiés permettent de proposer une nouvelle lecture du système à réseau, un type courant dans la région. La datation proposée dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ou au début du III<sup>e</sup> siècle est corroborée par les nombreuses attestations de ce décor à l'époque sévérienne. Ce dernier enrichit ainsi le corpus des systèmes à réseau en Gaule.

## Bibliographie

### Allag/Vibert-Guigue 2001

Cl. Allag - Cl. Vibert-Guigue, «Peintures antiques à Poitiers. Décors à réseau et plumes de paon», *Aquitania* 18, 2001, 137-155.

### Barbet 1981

A. Barbet, «Les bordures ajourées dans le IV<sup>e</sup> style de Pompéi», *MEFRA* 93.2, 1981, 917-998.

### Barbet 2021

A. Barbet, *Coupoles, voûtes et plafonds peints d'époque romaine, I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Paris 2021.

### de Bonstetten 1878

G. de Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Fribourg. Époque romaine et anté-romaine*, Genève/Bâle/Lyon 1878.

### Broillet-Ramjoué, à paraître

E. Broillet-Ramjoué, avec la collaboration de S. Garnerie-Peyrollaz, «Étude des peintures murales de l'*insula 9*», in: O. Paccolat et al., *L'insula 9 de Forum Claudii Vallensium (Martigny, Valais, Suisse)* (CAR 195; *Archaeologia Vallesiana* 23), Lausanne à paraître.

### De Haan 2010

N. De Haan, *Römische Privatbäder. Entwicklung, Verbreitung, Struktur und sozialer Status*, Frankfurt 2010.

### Drack 1986

W. Drack, *Römische Wandmalerei aus der Schweiz*, Feldmeilen 1986.

### Dubois 2016a

Y. Dubois, *Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz*. Vol. 1. *L'apport des peintures murales* (CAR 163; Urba II/1), Lausanne 2016.

### Dubois 2016b

Y. Dubois, *Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz*. Vol. 2. *Catalogue descriptif et analytique des peintures*

murales

(CAR 164; Urba II/2), Lausanne 2016.

### Dubois 2016c

Y. Dubois, *Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz*. Vol. 3. *Planches* (CAR 165, Urba II/3), Lausanne 2016.

### Eristov 2015

H. Eristov, «L'architecture révélée par sa peau. L'apport des enduits muraux», in: P. Capus - A. Dardenay (éd.), *L'Empire de la couleur de Pompéi au sud des Gaules*, Catalogue d'exposition, Toulouse 2015, 104-113.

### Fuchs 2003

M. E. Fuchs, *La Maison d'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches: l'*insula 10 Est* et la peinture murale d'époque sévérienne*. Vol. I. Texte, Thèse de doctorat (Université de Lausanne), [Lausanne 2003].

### Fuchs, à paraître

M. E. Fuchs, *Vallon/Sur Dompierre (Suisse). Archéologie et histoire d'un établissement romain dans la Broye fribourgeoise* (AF), Fribourg à paraître.

### Fuchs/Garnerie 2022

M. E. Fuchs - S. Garnerie, «Peinture marmoréenne pour salon à Vallon», in: J. Boislève - M. Carrive - Fl. Monier, *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques (Pictor 11)*, Actes du 32<sup>e</sup> colloque de l'AFPMA (Nîmes, 22-23 novembre 2019), Bordeaux 2022, 147-162.

### Gogräfe 1999

R. Gogräfe, *Die Römischen Wand- und Deckenmalereien im nördlichen Obergermanien (Archäologische Forschungen in der Pfalz 2)*, Neustadt an der Weinstraße 1999.

### Garnerie-Peyrollaz/Fuchs 2006

S. Garnerie-Peyrollaz - M. Fuchs, «Bâlage dans la pergola de Bösingen», *CAF* 8, 2006, 196-215.

### Haldimann 1988

M.-A. Haldimann, «Marly (Sarine)», AF, *ChA* 1985, 1988, 34-57.

### Lemoigne/Serralongue 2020

L. Lemoigne - J. Serralongue, «Réseaux, imitation d'*opus sectile*, guirlandes et candélabres. Les décors de cinq salles d'un habitat antique à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)», in: J. Boislève - Fl. Monier, *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques (Pictor 8)*, Actes du 30<sup>e</sup> colloque de l'AFPMA (Arles, 24-25 novembre 2017), Bordeaux 2020, 165-183.

### Menoud et al. 1985

S. Menoud - J.-L. Boisaubert - M. Bouyer, «Marly-le-Grand (Sarine)», AF, *ChA* 1983, 1985, 54-60.

### Meuwly 2021

M. Meuwly, *La pars urbana de la villa romaine de Marly/Les Râpettes: de la fouille à un système à réseau pour le balneum*, Master (Université de Lausanne), [Lausanne 2021].

### Monnier 2002

J. Monnier, «L'habitat rural de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Âge: quelques exemples en Suisse occidentale», in: R. Windler - M. Fuchs (éd.), *De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300-800): Kontinuität und Neubeginn (Antiqua 35)*, Basel 2002, 39-48.

### Monnier/Saby 2018

J. Monnier - Fr. Saby, «Marly-le-Grand FR, Les Râpettes», *AAS* 101, 2018, 210.

### Peissard 1941

N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941.

### Riffaud-Longuespé 1995

Ph. Riffaud-Longuespé, «Un décor de plafond restitué à la Roquebrussanne», in: AA.VV., *Actes des séminaires de l'Association française de peintures murales antiques 1990-1991-1993 (Aix-en-Provences, Narbonne et Chartres) (RAP, N° spécial 10)*, Amiens 1995, 93-97.

**Saby 1996a**

Fr. Saby, «Marly», AF, ChA 1995, 1996, 48-51.

**Saby 1996b**

Fr. Saby, «Marly/les Râpettes», ASSPA 79, 1996, 257.

**Saby 2017**

Fr. Saby, *Marly/Les Râpettes. Rapport d'intervention 2017*, Rapport non publié (SAEF), [Fribourg 2018].

**Saby 2019a**

Fr. Saby, *Marly/Les Râpettes. Rapport d'intervention 2018*, Rapport non publié (SAEF), [Fribourg 2019].

**Saby 2019b**

Fr. Saby, «Marly-le-Grand FR, Les Râpettes», AAS 102, 2019, 189-190.

**Schaller/Fuchs 1996**

A. Schaller - M. Fuchs, «Une voûte peinte dans les thermes de Marly», in: M. Fuchs (coord.), *Fresques romaines: trouvailles fribourgeoises/Römische Fresken aus dem Kanton Freiburg*. Catalogue d'exposition du Musée d'art et d'histoire, Fribourg 1996, 47-49.

**[Scyboz-]Auberson 1989**

A.-Fr. [Scyboz-]Auberson, «Les monnaies romaines de Marly/Les Râpettes», AF, ChA 1986, 1989, 130-139.

**Thorel 2011**

M. Thorel, «Le rôle des imitations d'*opus sectile* dans la peinture murale gallo-romaine (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle-fin du III<sup>e</sup> siècle p. C.)», in: A. Bouet (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'antiquité et le Haut Moyen Âge* (*Aquitania*, suppl. 20), Actes du colloque international (Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008), Bordeaux 2011, 485-497.

## Résumé / Zusammenfassung

Les fouilles de la *villa* romaine de Marly/Les Râpettes ont été menées entre 1983 et 1985, puis en 1995, 2017 et 2018. Le complexe comprenait, à son apogée, une aile résidentielle et des petits thermes. Ces derniers ont révélé plusieurs décors très fragmentaires, qui avaient déjà fait l'objet d'un examen préliminaire publié en 1996. Vingt-cinq ans plus tard, un projet d'étude dans le cadre d'un mémoire de master a permis un réexamen du programme décoratif de la *villa*. Cette étude a mis en évidence quatre décors principaux issus de plusieurs pièces et des éléments de bassin découverts à l'extérieur du bâtiment. Le premier décor, brûlé et imitant le marbre, a été découvert dans la couche d'incendie et de démolition générale du portique L 11 de l'habitation. Il est difficile à dater étant donné que ce type de décor est en vogue entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle. Le deuxième est un décor à champs rouges et à champ blanc qui ornait probablement les parois au-dessus du petit bassin de l'*apodyterium-frigidarium* durant la première phase des thermes. Le troisième et le quatrième, les plus significatifs, proviennent de la démolition de l'hypocauste du *tepidarium-caldarium* L 2 des thermes privés de la *villa*. Le décor de paroi à fond blanc présente des motifs linéaires d'encadrement et des décors difficiles à interpréter. Au-dessus se développait un système à réseau à cercles sécants qui couvrait l'ensemble de la voûte. Ce même décor devait également orner soit le sommet de la paroi, soit la lunette de voûte, comme l'attestent des fragments planes. Le décor du *tepidarium-caldarium* L 2 est stylistiquement daté de l'époque sévérienne.

Die Ausgrabungen der römischen Villa in Marly/Les Râpettes fanden zwischen 1983 und 1985 sowie in den Jahren 1995, 2017 und 2018 statt. Der Gebäudekomplex umfasste in seiner Blütezeit einen Wohntrakt und eine kleine Thermenanlage. In letzterer wurden mehrere stark fragmentierte Wandmalereienensembles freigelegt, die bereits Gegenstand einer 1996 veröffentlichten ersten Untersuchung waren. 25 Jahre später ermöglichte ein Auswertungsprojekt im Rahmen einer Masterarbeit eine Neubeurteilung der dekorativen Ausgestaltung der Villa. Diese Untersuchung stellte vier zentrale Wanddekors heraus, die aus mehreren Räumen und dem ausserhalb des Gebäudes entdeckten Wasserbeckens stammen. Das erste, verbrannte und Marmor imitierende Dekor wurde in der Brand- und Abbruchschicht des Portikus L 11 des Wohnhauses entdeckt. Es ist nur schwer zu datieren, da diese Art von Wandschmuck zwischen dem ersten und dritten Jahrhundert in Mode war. Beim zweiten Dekor handelt es sich um ein Muster aus roten und weissen Feldern, das wahrscheinlich die Wände über dem kleinen Wasserbecken im *apodyterium-frigidarium* der ersten Nutzungsphase der Thermen schmückte. Das dritte und vierte Dekor, die bemerkenswertesten Wandmalereien des Komplexes, stammen aus dem Abbruch des Hypokaustums des *tepidarium-caldarium* L 2 in der privaten Thermenanlage der Villa. Der weissgrundige Wanddekor zeigt lineare Rahmennuster und schwer zu deutende Motive. Darüber entfaltet sich ein netzartiges Muster aus sich schneidenden Kreisen, das das gesamte Gewölbe überspannte. Dasselbe Dekor dürfte auch den oberen Bereich der Wand oder aber die Lünette des Gewölbes geschmückt haben, wie flache Fragmente belegen. Das Dekor des *tepidarium-caldarium* L 2 wird stilistisch in die severische Zeit datiert.



La publication de cet article a été possible grâce au soutien financier de l'association archeofribourg/freiburg.

Die Veröffentlichung dieses Artikels wurde durch die finanzielle Unterstützung des Vereins archeofribourg/freiburg ermöglicht.